MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11

présents :

votants:

07

07

L'an deux mil treize, le vingt huit juin à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

sous la présidence de PESCE André, Maire de la Commune.

Date de convocation: 21/06/2013

<u>Présents</u>: Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., LEYDET P., REYNAUD P. et Mme GIORDANO E.

Absents excusés: Mrs DROGOUL- SPANU D. MASSE O. et Mmes OBRADOS A., RIGAULT N..

Objet: Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement 2012

A l'unanimité des membres présents le RPQS 2012 sur l'assainissement présenté par Monsieur le Maire est accepté par l'Assemblée Délibérante.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCZ

LE FUGERET

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2012

Table des matières

- **		etermina reaminate as set t (existing an armination and a set of the set of t
	1.1.	Présentation du territoire desservi
	1.2.	Mode de gestion du service
	1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)
	1.4.	Nombre d'abonnés 4
	1.5.	Volumes facturés
	1.6.	Détail des imports et exports d'effluents
	1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)
	1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert
	1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées
	1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)
	1.10	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration
	1.10	Quantités de boues issues par les ouvrages d'épuration
2.	Tari	fication de l'assainissement et recettes du service 9
	2.1.	Modalités de tarification 9
	2.2	Facture d'assainissement type (D204.0) 10
	2.3.	Recettes 12
2		nateurs de performance
- 27		
	3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)
	3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3)
	3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.5)14
	3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)
	3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P 206.3)15 Tonnage total de matières sèches évacuées conformes Erreur ! Signet non défini. Tonnage total de matières sèches évacuées conformes
	3.7.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)Erreur ! Signet 1
	défini.	
	3.8.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2) Erreur! Signet non défini.
	3.9.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)Erreur! Signet non défi
	3.10.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3) Erreur ! Signet non
	défini.	
	3.11.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) Erreur! Signet non défini.
	3.12.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2) Erreur ! Signet non défini.
	3.13.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)Erreur ! Signet non défin
	3.14.	Taux de réclamations (P258.1) Erreur! Signet non défini.
4.	Fina	ncement des investissements
	4.1.	Montants financiers
	4.2	Etat de la dette du service
	4.3.	Amortissements 17
	4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les
		ances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux
	4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante
		dernier exercice
5.		ons de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau
	5.1.	Abandons de créances ou versements pen fond de solidarité (P207.0)
	5.2.	Operations de cooperation décentralisée (cf. 1, 1115-1-1 du CGCT)
6.	Tabl	eau récapitulatif des indicateurs 19
		Contrôle de légalité
		Date de réception de l'AR :01/07/2013

004-210400909-20130628-2013_021-DE

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au nivens ☑ communal ☐ intercommunal

- · Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences fiée au service :

		Oui	Non
	Collecte	13	
	Transport	8	D
	Dépolhation	Ø	
	Contrôle de raccordement		
	Elimination des boues produites		
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement		
	Les fravaux de suppression ou d'obturation des fosses		□ -

 Territoire desservi (commanos adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : LE FUGERET ■ Existence d'une CCSPL □ Oui

□ Oui

□ Oui

□ Oui

□ Oui

□ Oui

0	Existence d'un zonage		Out, date d'approbation*:	🗆	Non
	P. L. Company of the	-	And the second second	-	

1.2. Mode de gestion du service

HE STEEL

Le service est exploité en 🗹 régie

- to rept
 □ régie avec prestataire de service
 □ régie intéressée
 □ gérance
 □ délégation de service public : affermage
 □ délégation de service public : concession

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le service public d'assainissement collectif desservize public d'assainissement desservize public d'assainis d'assainis d'assainis desservize public d'assainis d'assainis d'assainis desservize public

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service publie d'asseinissement collectif dessert 186 abonnés au 31/12/2012 (186 au 31/12/2011).

^{*} Approbation en assemblée délibérante

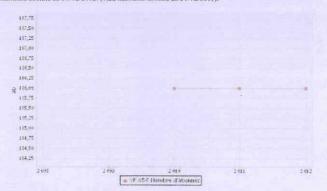
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Number total d'abonata 31/12/2011	Nombre d'abonnés dontestiques su 31/12/2012	Nombre d'abunnés non domertiques au 31/12/2012	Numbre total d'abonnés au 31/12/2012	Variation es %
LEFUGERFT					
Total	186			186	6%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement :

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de _abonnés/km) au 31/12/2012. (___abonnés/km au 31/12/2011).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,22 habitants/abonné au 31/12/2012. (1,22 habitants/abonné au 31/12/2011).



1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2011 en m ³	Volumes factorés durant f'exercice 2012 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)			
Abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés aux abonnés			%

(1) Les abonoés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origi domestique en application de l'article £213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. Détail des imports et exports d'effluents



THE RESERVE THE PROPERTY OF THE PERSON OF TH	The second secon	And the second s	
Volumes exportés vers	Volumes exportés durant l'exercice 2011 en m²	Valumes exportés durant l'exercice 2012 en m ³	Variation en %
Total des volumes exportés			
Volumes importés depuis	Volumes importés siurant l'exercice 2011 en m ²	Volumes importés durant l'exercice 2012 en m ³	Variation en %
			-
Total des volumes importés			

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

185

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2012 (0 au 31/12/2011).

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de gollecte ct/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

km de réseau unitaire hors branchements.

multiple de collecte collecte collecte de collecte colle

ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

'ypu d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
	110000000000000000000000000000000000000	

RF Sous-préfecture de Castellane Contrôle de légalité Date de réception de l'AR :01/07/2013 004-210400909-20130628-2013_021-DE

1.9 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gêre 1 Stations de Traitement des Faux Unées (STEU) qui assurent le traitement des caux usées

STEU Nº1 : Station d'épuration Village

(cf. annecies ation TEU en 1 accordés mecordés mecordés munalier a iet lu rejet isé	LH III Aut Dec Type de Nom du	crisation e daration e milieu rés	26 0: LE F 250 en date du m date du copteur copteur mu point de	S/2001 UGHKET Eau d Vaire			très faible	charge)		
ation TEU en E accordés mocordés minalier a iet	Auto Dee Type de Nom du	erisation e daration e milicu rec milicu rec	LE F 250 en date du m date du copteur copteur nu point de	UGHRET Eau d Vaine	louce de s	urface			1.00	
TEU en t accordés accordes accordes accordes a accordes accordes accordes accordes accordes accordes accordes a	Auto Dee Type de Nom du	erisation e daration e milicu rec milicu rec	250 en date du m date du copteur copteur nu point de	Eau d Vaire	louce de s	urface				
accordés raccordés numatier a set	Auto Dee Type de Nom du	erisation e daration e milicu rec milicu rec	en date du m date du copteur cepteur nu point de	Eau d Vaire	(fa)	urface				
accordés raccordés numatier a set	Auto Dee Type de Nom du	erisation e daration e milicu rec milicu rec	en date du m date du copteur cepteur nu point de	Eau d Vaire	(fa)	urface				
raccordés simulier a set	Auto Dec Type de Nom du	erisation e daration e milicu rec milicu rec	n date du . cepteur cepteur u point de	Eau d Vaire	(fa)	urface				
ermalier : et du rejet	Auto Dec Type de Nom du	erisation e daration e milicu rec milicu rec	n date du . cepteur cepteur u point de	Eau d Vaire	(fa)	urface				
et lu rejet	Auto Déc Type de Nom du	erisation e daration e milicu rec milicu rec	n date du . cepteur cepteur nu point de	Eau d Vaire	(fa)	urface				
lu rejet	Dec Type de Nom du	claration e milieu ris milieu ris entration a	n date du . cepteur cepteur nu point de	Eau d Vaire	(fa)	urface				
	Dec Type de Nom du	claration e milieu ris milieu ris entration a	n date du . cepteur cepteur nu point de	Eau d Vaire	(fa)	urface				
	Nom du	miliou rec	cepteur la point de	Vaire	(fa)	urface				
fsé	Conce				194					
					ci.	ou		Rend	lement (%	e)
				1	et		313			
				I	et		310			
	-	Helmore I		1	Ter	П	00		- OCHHIS	CELHER
	-			I	Tet	П	201			
_				F	Tet		nie.			-
	-			1			30		-	
-	1	-			et	-				-
				L	_let	()				
	1				et		MI I			
r l'ouvra	ge									
aformité	DE								arrêtê P	4
46140(1)	Cone mg/l	Rend %	Cone mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Cone mg/l	Rend %	Conc mg/i	Rene %
15		(Non) Conc	Confideration DBO3 (Nota) Conc Rend	Conformité du DBO ₃ DC (Nou) Conc Rend Conc	Conformité du rejet en connité DBO ₃ DCO	Conformisé du rejet en concentrati Ornité DBO ₃ DCO M (Nou) Conc Rend Conc	l'ouvrage Conformité du rejet en concentration et/ou e formité DBO ₂ DCO MES N'Non) Cone Rend Cone Rend Cone Rend	l'ouvrage Conformité du rejet en concentration et/ou en rendem onnité DBO, DCO MES Ne Nou) Cone Rend Cone Rend Cone Rend Cone	l'ouvrage Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon tonnité DBO, DCO MES NGL Nou) Cone Rend Cone Rend Cone Rend Cone Rend	l'ouvrage Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté onnité DBO3 DCO MES NGL p Nou) Come Rend Cone Rend Cone Rend Cone Rend Cone

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration F 1

	NAME OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER OWNE	
Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2011 en tMS	Exercice 2012 en tMS
Station d'épuration Village (Code Sandre : 060904090001)		
Total des boues produites		

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 st janvier et le 31 décembre	Exercice 2011 en tMS	Exercice 2012 en tMS
Station d'épuration Village (Code Sandre : 060904090001)	0.7	9.7
Total des houes évacuées	0,7	0,7

⁽i) Ell ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'anc filèère d'éparation, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domentique (MS).
(i) en tonnes de Matière Séche (MS).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assantissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2012 et 01/01/2013 sont les suivants

Au 01/01/2012	Au 01/01/2013
	Att 01/01/2012

Tarifa		An 01/01/2012	Au 01/01/2013
	Part de la collecti	ivité	
Part fixe (6	(HT/an)		
	Abonnement (1)	66,08 €	65,03 €
Part propo	rtionnelle (€ HT/m³)		
	De 0 à 120 m ³	0 €/m²	0 €/m ¹
	De 120 m² ám²	€/m³	6/m ¹
Autre :		e	e
	Taxes et redevar	icei	
Taxes			
	Taux de FVA ⁽¹⁾		7.54
Redevance			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	£5m²	@m³
	VNF rejet :	€/m²	€/m¹
	Autre:	E/m ³	€/m³

¹⁰ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m².
¹¹ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en règle et obligatoire en cas de délégation de nervice public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

Délibération du _/_/__ effective à compter du _/_/__ fixant les tarifs du service d'assainissement

Délibération du / deflective à compter du / fixant les tarifs du service d'assaintssement collectif.

Délibération du / deflective à compter du / fixant les frais d'accès au service.
Délibération du / deflective à compter du / fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assaintissement.

Délibération du / deflective à compter du / fixant la participation aux frais de branchement.

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

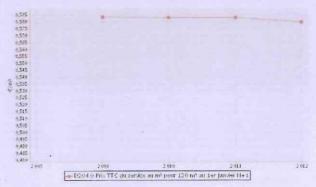


Les tarifs applicables au 01/01/2012 et au 01/01/2013 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2012 en €	Au 01/01/2013 en €	Variation en %
Part	de la collectivité		
Part fixe annuelle	66,08	65,08	-1,5%
Part proportionnelle	0,00	0,00	%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	66.05	65,08	-1,5%
Part du délégataire fer	cas de délégation de ser	vice public)	
Part fixe annuelle	-	_	
Part proportionnelle			26
Montant HT de la facture de 120 m² revenant au délégataire		-	
Tas	es et redevances		
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)			^%
VNF Rejet :	-	-	94
Autre :			
TVA		4,56	96
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	3,92	0,34	-91,3%
Total	70,06	65,42	-6.5%
Prix TTC au m³	0,58	0.58	9%

ATTENTION : si la production et/un le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convien de raiouser ces tarifs dons le tableau précédent.

RF Sous-préfecture de Castellane Contrôle de légalité Date de réception de l'AR :01/07/2013 004-210400909-20130628-2013_021-DE



Dans le eas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est

Сономие	Prix au 01/01/2012 en 6/m ³	Pris un 01/01/2013 en €/m²
LEFUGERET		

La facturation est effectuée avec une fréquence :

13	annuelle	
D	semestrielle	
CI:	trimestrielle	
.0	quadrimestrielle	
.347	april me source contract	

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, reinhoursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

11

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2011 en €	Exercice 2012 en E	Variation on %
Redevance eaux usées usage domestique			
дот абониетеля			
Redevance eaux usées usage non domestique			
door abannements			
Recette pour boues et effluents importés	The second secon		1.
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation			
Recettes de raccordement			
Prime de l'Agence de l'Eau			
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes ličes aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes	The state of the s		
Total des recettes			

Recettes globales: Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2012 : 12 339 € (12 187 au 31/12/2011).

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



time de desarte par les réseaux d'eatre users « montre d'aboures desects » 2003 acustre d'aboures poemiels

Pour l'exercice 2012, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de ____% des ____abonnés potentiels (____% pour 2011).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2)

		Exercice 2011	Exercice 2013
0	pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte		
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte	Oui	Out
+ 10	mise à jour du plan au moires annuelle	Non	Non
Les	0 points ci-densus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficser des points s	upplémentaires s	uivants :
• 10	informations structurelles complétes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	Oui	Oui
+ 10	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	Non	Non
£ 10	localisation of description de tous les ouvrages annexes (postes de relévement, déversoirs,)	Oui	Oui
+ 10	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (entre deux regards de visite)	Non	Nos
+ 10	définition et mise en ocuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	Non	Non
+ 10	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobutruction, réhabilitation, renouvellement)	Non	Non
1 10	existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	Non	Non
10	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement des	Non	Non

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 10 pour l'exercice 2012 (10 pour 2011).

13

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



réscau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 6 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transilant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2012	Conformité exercice 2011 0 ou 100	Conformité exercice 2012 0 ou 160
Station d'épuration Village			

Pour l'exercice 2012, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est ____ (___ en 2011).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

1

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – d'obtent auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service ent ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution urganique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2012	Conformité exercice 2011 0 on 109	Conformité exercice 2012 0 au 100
Station d'épuration Village			

Pour l'exercice 2012, l'indice global de conformité des équipements des STEU est (en 2011)

RF Sous-préfecture de Castellane Contrôle de légalité Date de réception de l'AR :01/07/2013 004-210400909-20130628-2013 021-DE

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

sent pour les STEU d'une espacité > 2000 EII)

Cet indicateur - de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des caux

usées d'une capacité > 2000 PH s'obtient auprès de la Police de l'Eau.
Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en poodérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de polistion organique reque par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2012	Conformité exercice 2011 0 ou 100	Conformité exercice 2012 6 ou 100
Station d'épumtion Village			

Pour l'exercice 2012, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est ___ (___en 2011)

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boucs d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
 la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration Village : Filières mises en ocuvre 1515 Conforme Non conforme Conforme
Non conform Conforme Non conforme Conforme Evacuation vers une STEU (1) Nen conform Conforme
Non conform Autre : Tonnage total de matières sèches évacuées conformes

16 L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une fillère conforme à le service qui réceptionne les houes a dumé son accord (convention de réception des effluents) et si so STEU dispose elle-même d'une fillère conforme.

15

tany de bones évaluees selon les fisères conformes à la réglementation : TMS admis pas une fifiere conforme : pas TMS total évene par toute, les filières

Pour l'exercice 2012, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2011).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2011	Exercice 2012
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dermer exercice budgétaire	O	0
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget générales en f		THE THE WITNES

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2011	Exercice 2012
Encours de la dette au 31 décembre N (mon	tant restant dû en €)		
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		
Promisis remodule design (excitere en c	en intérêts		

4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2012, la dotation aux amortissements a été de _____ € (_______

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en É

4.5. <u>Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice</u>



Programmes pluriannucis de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en é

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- at en ligue de compte:

 les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du
 Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les
 personnes en difficulté,
 les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la
 collectivité (notanument ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2012, le service a reșu demandes d'abandon de créances et en a accordées $0 \in \text{ont}$ été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit $0 \in \text{fm}^*$ pour l'année 2012 ($0 \in \text{fm}^*$ en 2011).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être lei listées les opérations mises en places dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

lénéficiaire	Montant en €

RF Sous-préfecture de Castellane Contrôle de légalité Date de réception de l'AR :01/07/2013 004-210400909-20130628-2013_021-DE

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2011	Valeur 2012
	Indicateurs descriptifs des services		
0,10201	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux asées, unitaire ou séparatif	226	226
0202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collècte des caux usées	0	0
0203.0	Quantité de bouet issues des ouvrages d'épuration	0.7	0,7
13204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	0,58	0.58
	Indicateurs de performance		
P201.1	l'aux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées		
P202.2	Indice de comaissance et de gestion patrimoniale des pescaux de collecte des caux usées	10	10
P203.3	Conformité de la coffecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006		
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006		-
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définées en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006		_
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'éparation évacuées selon des filières conformes à la reglementation	160	100
P207.0	Moutant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarite	0	0